

Union Départementale des Syndicats Confédérés CGT d'Indre-et-Loire

Tours, le 25 octobre 2006

Monsieur Jacob Ministre de la fonction publique

Monsieur le Ministre

La CGT, informée de votre venue à Tours, a sollicité une entrevue afin de vous exposer les différentes problématiques qui touchent les services de la fonction publique sur notre département. Vous avez choisi de ne convier qu'un panachage d'organisations syndicales et de secteurs sans tenir compte de leur représentativité. C'est une conception du dialogue que nous ne partageons pas, contraire aux règles les plus élémentaires de la démocratie, qui plus est dans une période où votre ministère refuse toute rencontre, hormis quelques rencontres à caractère obligatoire, pour ouvrir de véritables négociations sur la modernisation des services publics pour satisfaire les besoins des usagers.

Les politiques de réduction dogmatique de la présence des services publics ont des conséquences dramatiques pour notre département. La notion de proximité n'existe plus, avec les risques que cela comporte pour la sécurité et la santé de nos concitoyens. Les fermetures de maternité, de services entiers hospitaliers, la réduction des lits a déjà eu des conséquences graves sur notre département.

Mais ce sont tous les services publics qui sont touchés, avec les mêmes effets sur la qualité du service rendu.

A l'heure où la précarité se développe, où bon nombre de familles rentre dans la misère, au lieu d'accentuer la présence des services publics de proximité, nous assistons à un désengagement de plus en plus rapide de ceux ci, qui plus est lié avec une accentuation de la recherche de gains de productivité à tout prix. Les politiques menées vont à l'encontre de ce qu'attendent les populations.

Oui, nous souhaitons de réelles négociations pour développer des services publics de qualité, de proximité.

Parallèlement, les fonctionnaires voient leur pouvoir d'achat diminuer d'années en années.

Les enjeux posés dans la Fonction publique sont aujourd'hui considérables. La nécessité de services publics de qualité, répondant toujours mieux aux besoins des populations, est reconnue par tous. Cela suppose d'en réunir les conditions. Le sort aujourd'hui réservé aux personnels en terme de conditions de travail, de rémunération, de reconnaissance, de qualité

des emplois, de statut ne va pas dans ce sens. Dans le même temps, le gouvernement n'anticipe pas comme il le devrait le choc démographique à venir parmi les personnels : les nombreux départs en retraite doivent être préparés de manière ambitieuse en renforçant considérablement l'attractivité de la Fonction publique.

Sur les salaires, le refus persistant du gouvernement de négocier sur la valeur du point d'indice creuse le contentieux accumulé depuis 2000. En juillet 2006, la perte de pouvoir d'achat du point d'indice depuis 2000 s'élève à 5,70 % de sa valeur sur l'indice INSEE hors tabac (- 6,66% avec tabac). Alors que le gouvernement dit ne pas avoir les moyens d'augmenter les fonctionnaires, il fait cadeau au patronat en 2006 de 23,7 milliards d'€ d'exonération de cotisations sociales, pour un résultat plus que douteux en terme de créations d'emplois...

Enfin, la fonction publique est aujourd'hui en pleine restructuration. Sous couvert de décentralisation, l'état transfère aux collectivités locales une grande part de ces prérogatives sans que les moyens financiers soient transférés. Cela conduit à une baisse constante de la qualité du service rendu, à l'éloignement des usagers de leurs services publics. Les conséquences sur la vie quotidienne des gens vont être forcément graves. D'autre part, cela crée des inégalités en fonction des territoires.

Oui, nous sommes toujours en attente de négociation sur la décentralisation.

Les fonctionnaires veulent dialoguer, ce sont eux qui sont au contact quotidien des populations et de leurs problèmes. Leur avis doit être entendu. Vous avez décidé ce jeudi 26 octobre, de rencontrer les organisations syndicales dans un cadre défini hors de toute logique démocratique. C'est à l'image de votre conception du dialogue social à tout niveau. Les conditions ne sont pas réunies pour un échange respectueux des points de vue de chacun.

C'est pour ces raisons que nous ne participerons pas à cette rencontre.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour l'Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire, Christian Angèle